

07 OCTOBRE 2014

## L'ÉTAT, ~~VIA~~ LE PROGRAMME PSPC DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR OPÉRÉ PAR BPIFRANCE, ATTRIBUE UNE AIDE DE 4,1 MILLIONS D'EUROS AU PROJET MOPAD



### PROJET STRUCTURANT POUR LA COMPÉTITIVITÉ (PSPC) DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Le projet MOPAD (Micro-Organismes Pour une Agriculture Durable) vise le développement de solutions de biocontrôle mettant en œuvre des micro-organismes ou des extraits de micro-organismes. L'objectif est de mieux contrôler une maladie du blé d'origine fongique qui cause des pertes de rendement et dégrade la valeur d'usage des grains. Les solutions développées viendront compléter la panoplie d'outils à la disposition des agriculteurs et seront mises en œuvre soit dans l'environnement de la semence, soit sous forme de spray foliaire. Les marchés visés sont mondiaux.

Ce projet de R&D, dont le coût total s'élève à 9,3 millions d'euros sur 6 ans, est financé par le **Programme d'Investissements d'Avenir**, piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI) et opéré par **Bpifrance**, à hauteur de 4,1 millions d'euros répartis comme suit : 1,5 million d'euros sous forme de subventions et 2,6 millions d'euros sous forme d'avances remboursables.

Les partenaires apportent et développent dans le cadre de ce projet des compétences scientifiques et techniques de premier ordre. Le consortium MOPAD associe la PME Biovitis, le groupe coopératif Limagrain et deux instituts de la direction des Sciences du Vivant du CEA. Il est conduit par Biovitis, chef de file.

Le projet a été labellisé par le pôle de compétitivité Céréales Vallée.

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, piloté par le Commissariat général à l'investissement (CGI), **Bpifrance** est l'opérateur de gestion des PSPC. Ces projets ont vocation à structurer les filières industrielles ou à en faire émerger de nouvelles. Ils visent, par le financement de programmes ambitieux, à renforcer les positions des entreprises françaises sur les marchés porteurs et plus largement la position économique d'un tissu d'entreprises, en confortant ou construisant des relations collaboratives pérennes entre industries, services et organismes de recherche.

**La procédure PSPC a été dotée** d'une enveloppe financière de 300 millions d'euros, répartis en 150 millions d'euros de subventions et 150 millions d'euros d'avances remboursables, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Elle est complétée par une seconde enveloppe de 300 millions d'euros dans le cadre du 2<sup>e</sup> volet du Programme d'Investissements d'Avenir décidé en loi de finances pour 2014.

#### Pour plus d'information :

<http://www.investissement-avenir.gouvernement.fr>

<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>



### À propos de Bpifrance :

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

**Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

Issu du rapprochement d'OSEO, CDC Entreprises, FSI et FSI Régions, **Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- favoriser le développement économique des régions
- participer au renouveau industriel de la France
- faire émerger les champions de demain.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### Contacts presse :

**Nathalie Police**

Tél. : 01 41 79 95 26

Mail : [nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)

**Vanessa Godet**

Tél. : 01 41 79 84 33

Mail : [vanessa.godet@bpifrance.fr](mailto:vanessa.godet@bpifrance.fr)